



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Lutte contre le racisme

Question écrite n° 39251

Texte de la question

M. Pierre Bernard interroge M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le contenu de la réponse à sa question n° 34402 du 29 janvier 1996, publiée le 22 avril 1996, au sujet de l'utilisation des subventions versées au MRAP et à SOS-Racisme. Il souhaite être éclairé sur le contenu des « actions de sensibilisation et d'information concernant la lutte contre le racisme » et sur le « fonctionnement des permanences juridiques destinées aux immigrés pour leur faire connaître leurs droits », qui justifieraient ces sommes.

Texte de la réponse

Le rôle du ministère de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, dans le domaine de la lutte contre le racisme, est essentiellement de développer la prévention et de lutter contre toute forme d'exclusion qui fragilise les personnes d'origine étrangère. Les actions d'information et de sensibilisation ciblent en priorité le public jeune. Conduites dans le cadre scolaire ou en dehors, elles visent à fournir des informations sur le phénomène migratoire et à promouvoir les valeurs inhérentes à la philosophie des droits de l'homme telles que la tolérance. Par ailleurs, la complexité de la législation en vigueur sur le séjour et le travail à laquelle s'ajoute l'existence de conventions internationales justifient l'effort d'information fait en direction des étrangers résidant en France. C'est pourquoi le ministère a choisi de soutenir les permanences juridiques de certaines associations. Toutes ces causes se déroulent dans le cadre défini par des documents contractuels précis dans lesquels les organismes s'engagent à expliquer le droit en vigueur et à former à ces questions les personnes travaillant bénévolement. Dans de nombreux cas, la constitution de dossiers apporte une réelle amélioration dans les relations entre l'administration et les usagers et facilite l'intégration des populations régulièrement installées.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39251

Rubrique : Racisme

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : aménagement du territoire, ville et intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 1996, page 2837

Réponse publiée le : 5 août 1996, page 4251